Profession de foi de la FS*U*. Culture

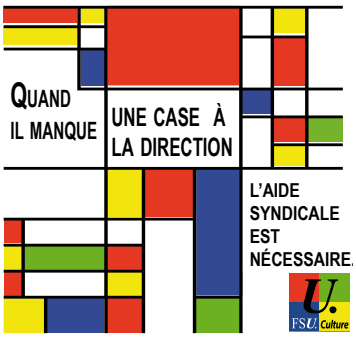
Pour le Comité social d'administration du ministère de la Culture

Pour les élections du 3 au 10 décembre 2026

La Culture
est votre choix,
vous défendre
est notre combat.







F.S.U

Chères et chers collègues, du 3 au 10 décembre vous voterez pour l'élection de vos représentants :
• au **Comité social d'administration ministériel du ministère de la Culture** (CSAM)
• au **Comité social d'administration de votre établissement** (et indirectement à la Formation spécialisée pour les questions de santé, sécurité et conditions de travail)
• pour votre **CAP** (Commission administrative paritaire, pour les titulaires) ou votre **CCP** (Commission consultative paritaire, pour les contractuels)

Pourquoi faut-il absolument voter ?

En votant aux élections professionnelles, vous pesez sur les évolutions de votre service, de votre établissement, et celles du ministère. Voter, c'est choisir des représentants qui vous conviennent, des représentants qui portent votre voix pour défendre vos droits, vos missions et vos conditions de travail.

À la FSU Culture nous nous battons pour :
→ plus de moyens pour les services publics,
→ plus d'agents titulaires,
→ de meilleures rémunérations,
→ de meilleures conditions de travail.

Un syndicat d'agents publics au service de toutes et de tous

Première force syndicale interministérielle dans les domaines de l'éducation, la formation, la recherche et la culture, la FSU pèse d'un poids décisif au sein du Conseil supérieur de la Fonction publique de l'État. Voter pour des représentants FSU, c'est permettre à votre voix de porter au-delà même du ministère de la Culture sur tous les sujets qui sont du ressort de Bercy et du ministère de la Fonction publique (rémunérations, carrières…)

Créée par des agents publics pour des agents publics, elle est davantage impliquée dans la défense d'une Fonction publique de carrières que d'autres formations syndicales plus généralistes.

La **FS*U*. Culture** – le « syndicat national des affaires culturelles » de la FSU – défend tous les personnels de notre ministère, fonctionnaires ou contractuels, quelle que soit leur filière (administrative, techniques ou scientifique).

Pourquoi voter pour la FSU Culture ?

Les représentants des personnels élus sous l'étiquette de la **FS*U*. Culture** sont reconnus pour leur disponibilité, leur combativité et leur sens de l'intérêt collectif. En outre, elles et ils ont à cœur de porter dans les instances la voix de leurs collègues de manière loyale, sans la remplacer par des discours dogmatiques. Élus par leurs collègues, elles et ils s'expriment au nom de leurs collègues, pas à leur place !

Pour la **FS*U*. Culture** , représenter les personnels ne consiste ni à accompagner les décisions de l'administration ni à s'opposer par principe. Porteurs d'une parole syndicale indépendante, nous sommes capables de reconnaître ce qui fonctionne, de contester ce qui doit l'être et de porter les désaccords lorsque les intérêts des agents, des missions ou du service public l'exigent.

Les représentants FSU que vous élirez seront présents pour défendre chaque agent, pour accompagner les collègues, pour les défendre et les conseiller sur tous les sujets relatifs à la santé et la sécurité au travail, à l'adaptation des postes et aux conditions d'exercice des missions.
En outre, ils exigeront de la hiérarchie un soutien dans tous les cas de pressions ou d'attaques de pétitionnaires ou d'élus, et ce d'autant plus dans l'ambiance de dénigrement de la Fonction publique que nous connaissons actuellement.

Défendre la démocratie sociale dans un contexte compliqué

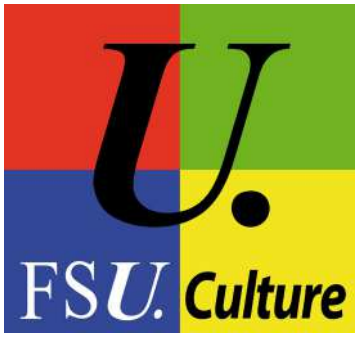
Personne n'a jamais prétendu que l'exercice syndical était facile, surtout dans un contexte qui nous met face à des interlocuteurs qui ne jouent pas le jeu. Mais on ne renonce pas, jamais !

Longtemps, la démocratie sociale a été au cœur du pacte républicain, et les syndicats, comme la presse ou les ONG, pouvaient tenir leurs rôles de contre-pouvoirs face au pouvoir politique. Ce temps semble bel et bien fini ! Ce système d'équilibre démocratique est désormais bloqué, refusé par un pouvoir politique qui depuis plus de deux décennies est incapable d'écouter, ne lâche rien, en durcissant par dogmatisme des politiques d'austérité qui conduisent à la situation explosive que l'on connaît actuellement.

Ces politiques ont abîmé nos services, en réduisant les moyens et les effectifs, en remplaçant nos missions par des « objectifs », en multipliant la sous-traitance et l'externalisation. Dans le même temps, leurs promoteurs confisquent la parole publique, présentant la Fonction publique comme une « charge ». Chaque nouvelle campagne électorale est désormais placée sous le signe d'une surenchère de casse des services publics : dénigrement des agents, baisse du nombre de fonctionnaires, gel des salaires, restrictions budgétaires, nouvelles privatisations ou externalisations.

On ne renonce pas ! On lâche rien !

Les outrances du pouvoir politique amènent régulièrement des explosions sociales et des des réponses toujours plus répressives. Mais ces outrances amènent aussi à l'émergence d'une prise de conscience collective capable de résister aux discours liberticides, racistes et autoritaires comme à ceux, arrogants et déconnectés du dogme de l'austérité et du néo-libéralisme. A la FSU, comme militant, comme agents du service public culturel, nous pratiquons un syndicalisme de transformation









sociale afin de contribuer à l'émergence d'un imaginaire politique renouvelé. Le mouvement social de cet automne a pris des formes inédites. Parti de la jeunesse, il a vite agrégé nombre d'aspirations sociales, politiques et environnementales. La FSU y a pris toute sa place.

La **FSU. Culture** défend au quotidien un service public de la culture pour toutes et tous, dans tous les territoires. C'est pourquoi elle défend les missions et les agents qui les font vivre. C'est pourquoi nous refusons la réduction de la Culture à des actions de com' et à des événements phares, alibis commodes d'une inertie politique mortifère.

Et même si les deux derniers quinquennats ont comme jamais attaqué la Fonction publique telle qu'elle avait été mise en place après 1945 – attaque du statut, promesse de salaires au « mérite », instances « de dialogue social » -CHSCT, CAP - largement amputées de leurs prérogatives, progressions de carrières devenues quasiment impossibles – nous ne renonçons pas !

Un syndicalisme qui part du terrain et qui combat la division
Un des effets les plus pernicieux des politiques récentes est la casse des collectifs de travail, allant de pair avec le recours incessant à la « responsabilité individuelle ». La mode du néo-management met volontiers en avant des formules aussi ineptes que « Faire mieux avec moins »… Autrement dit : si tu ne réussis pas à faire ton boulot, ce n'est pas parce que tu n'as plus de budget, plus de collègues, plus d'outils fonctionnels, ce n'est pas parce qu'on t'oblige à perdre ton temps à répondre à des indicateurs et autres tâches stupides de « reporting », ce n'est pas non plus parce qu'on change en permanence l'organisation de ton service et que la hiérarchie dysfonctionne, non : c'est de ta faute, car tu es mal organisé…

Donc les collègues craquent, finissent en arrêts maladie ou, dernier outil à la mode dans la trousse des managers, en CAP disciplinaire. **La FSU. Culture part des situations individuelles pour agir sur les causes collectives.** Une difficulté vécue par un agent révèle souvent un problème d'organisation, de charge de travail, de répartition des moyens ou de définition des responsabilités. Défendre une situation individuelle, c'est aussi en rechercher les causes et ouvrir des droits pour toutes et tous.
Nous refusons de réduire les difficultés de travail à une opposition entre agents ou entre catégories de personnels. Nous refusons la mise en concurrence des services pour l'accès aux emplois, aux crédits et aux moyens de fonctionnement.

À missions publiques, emplois publics. À emplois publics, emplois statutaires.
La **FSU. Culture** défend le statut de la fonction publique, qui garantit l'indépendance professionnelle des agents, la rémunération liée à la qualification et non au profil de poste et l'exercice des missions dans la durée. La FSU refuse d'opposer titulaires et contractuels, les agents contractuels exerçant pleinement les missions du service public et appartenant aux mêmes collectifs.

Des salaires à la hauteur des missions
La **FSU. Culture** se bat pour des augmentations salariales pour toutes et tous, en priorité pour les débuts de carrière et les agents de catégories B et C. Elle revendique la revalorisation du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu, l'intégration des primes dans le traitement (pour de meilleures retraites), une répartition plus égalitaire des régimes indemnitaires et la fin des écarts injustifiés entre les directions et les établissements. Elle s'oppose à la rémunération « au mérite », qui encourage les discriminations et l'arbitraire hiérarchique, fragilise le collectif et au final le service public. Nous défendons un déroulement de carrière transparent, équitable pour toutes et tous ainsi que le retour à une visibilité sur les critères qui déterminent les avancements, les promotions et les mutations.

Défense des métiers et des missions
Nous défendons les missions, qui ne se résument pas à une succession d'objectifs, les métiers, qui ne sont pas une accumulation de tâches. Les agents doivent être reconnus au regard de leur qualification, de leur ancienneté, de leur expérience et des missions qui leur sont confiées, et non sur le fondement d'objectifs individuels, d'actions ponctuelles réalisées au gré des priorités successives des ministres et directions.

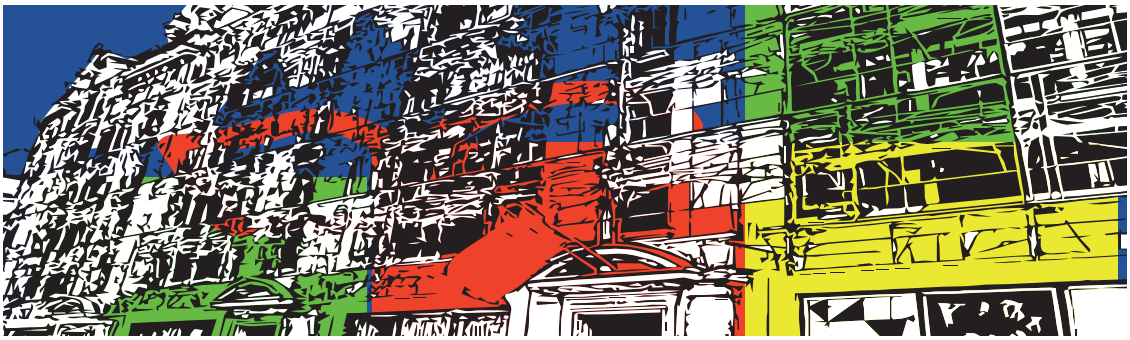
Ce sont les collectifs qui font vivre les missions
Un service d'archéologie ne repose pas seulement sur les archéologues, une UDAP sur les architectes, une bibliothèque sur les bibliothécaires. A la **FSU. Culture**, quand on défend une mission, un service, on refuse la vision corporatiste car on considère que les personnels administratifs, techniques comme tous les métiers représentés dans un service participent pleinement aux missions de ce service.

Conditions de travail
Nous exigeons des moyens et des organisations du travail qui préviennent réellement la souffrance, plutôt que des dispositifs qui permettent d'alerter sans prévenir ni prendre en charge.

La souffrance au travail n'est pas un phénomène isolé et ses causes sont connues : sous-effectif chronique, organisations du travail défaillantes, déménagements improvisés, réorganisations sans fin, outils dysfonctionnels (en particulier les applications et logiciels métiers mal conçus, instables ou redondants) … Chacune et chacun peut être concerné, quel que soit son métier ou son statut. Un encadrement intermédiaire insuffisamment formé et soutenu devient trop souvent le relais de l'arbitraire, avec des situations de discrimination, de harcèlement ou de violences.
La **FSU. Culture** défend le maintien des collectifs de travail, qui protègent contre les harcèlements et l'isolement. La **FSU. Culture** dénonce la réduction des espaces de travail, le flex office et le télétravail imposé. Nous le rappelons souvent : les manquements à l'obligation de sécurité (santé physique et mentale des agents) peuvent engager la responsabilité pénale des chefs de service.

Les lieux de travail doivent faire l'objet des rénovations nécessaires et de mise aux normes énergétiques afin d'éviter aux agents de travailler dans des conditions indignes, ou d'avoir recours au télétravail comme seule parade durant les trop fortes chaleurs l'été ou le froid l'hiver…

Partout dans les instances la FSU. Culture revendique :
→ une mission d'inspection interministérielle sur les souffrances psychiques des agents publics ;
→ des cellules d'écoute réellement indépendantes des lignes hiérarchiques, ouvertes aux titulaires, contractuels et vacataires ;
→ un volet risques psychosociaux renforcé dans les documents uniques d'évaluation des risques, avec des plans d'action suivis dans le temps ;





→ l'abandon de l'évaluation individualisée, qui nourrit la concurrence plutôt que le travail collectif ;
→ la mise en place de programmations pluriannuelles de travaux de rénovation énergétique discutées avec les personnels.

Pour un service public de la culture sans violence ni harcèlement

Face à l'urgence des violences sexistes et sexuelles, l'heure n'est plus au constat mais à l'action. Derrière les discours officiels, la réalité vécue par des millions de femmes demeure accablante. Les violences ne s'arrêtent pas à la porte du domicile. Près d'une femme sur trois a déjà été confrontée au harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.
Le ministère de la Culture n'en est pas exempt.

Au ministère : des labels, peu d'actes

Les ministres passent et l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la lutte contre les agissements sexistes, sont toujours affichées comme des priorités. Les labels, les protocoles et les formations se succèdent mais, faute de moyens et de volonté réelles pour les appliquer, ils restent inefficaces. Les labels « Égalité » et « Diversité » du ministère affichent des ambitions sans engagements concrets ni bilan partagé qui ne permettent pas de réelles avancées.

La **FSU. Culture** a alerté à plusieurs reprises l'administration, locale comme nationale, sur des comportements de chefs de service relevant d'agissements sexistes ou de harcèlement sexuel. L'administration privilégie l'enquête administrative interne, souvent orientée, au détriment d'enquêtes menées par les représentants du personnel ou des organismes extérieurs qualifiés.
Si la mise en place d'une cellule de signalement a permis de mieux recenser et démarrer les procédures, cela n'a pas favorisé un traitement plus rapide des situations de harcèlement. Et dans bien des cas, les victimes sont déjà parties, ont quitté le lieu de leur souffrance, quand elles finissent enfin par être reconnues victimes.

La **FSU. Culture exige :**
→ la protection effective des victimes et des délais contraignants de traitement des signalements, dans tous les services et établissements,
→ des mesures concrètes de résorption des écarts de rémunération entre femmes et hommes.

Inclusion et droit à la deuxième carrière

La **FSU. Culture** défend le collectif de travail et chacune des personnes qui le composent, quel que soit leur statut. Elle conteste la gestion actuelle des agents en situation de handicap par le ministère et ses établissements, qui se limite trop souvent à un traitement au cas par cas.

La FSU. Culture exige :
→ le maintien des agents dans leur poste, avec tous les aménagements nécessaires,
→ une véritable politique de reclassement, avec des postes réservés pour permettre une deuxième carrière, éventuellement dans un autre établissement du ministère de la Culture.

Défendre la culture face aux coupes budgétaires et aux attaques réactionnaires

Après une baisse en 2026 et des annulations de crédits en cours d'année, le projet de loi de finances pour 2027 retire encore 95 millions d'euros à la mission Culture. Dans le même temps, le plafond d'emplois du ministère recule. Ces suppressions de postes empêchent déjà certains établissements de fonctionner normalement (trop de salles fermées dans les musées, événements grand public annulés faute de personnel…).

La FSU. Culture dénonce ces nouvelles attaques contre la culture, contre celles et ceux qui la font vivre et contre celles et ceux qui en vivent.

Les attaques sont aussi structurelles. Un exemple. Le transfert de la gestion de l'abbaye du Mont-Saint-Michel hors du Centre des monuments nationaux prive l'établissement de l'un des cinq monuments dont les recettes financent les autres. Les promesses de maintien de la péréquation ne suffiront pas à garantir l'avenir de la centaine de monuments moins fréquentés que le CMN fait vivre grâce à cette solidarité.
Affaiblir la culture publique est un choix politique dangereux, au moment où les forces réactionnaires n'ont jamais été aussi puissantes. Quand l'émancipation et l'intérêt général ne guident plus les politiques publiques, quand la puissance publique se retire, les intérêts privés et l'extrême droite ont le champ libre pour imposer leur offre « culturelle », tournée vers une culture identitaire et un patrimoine fantasmé.

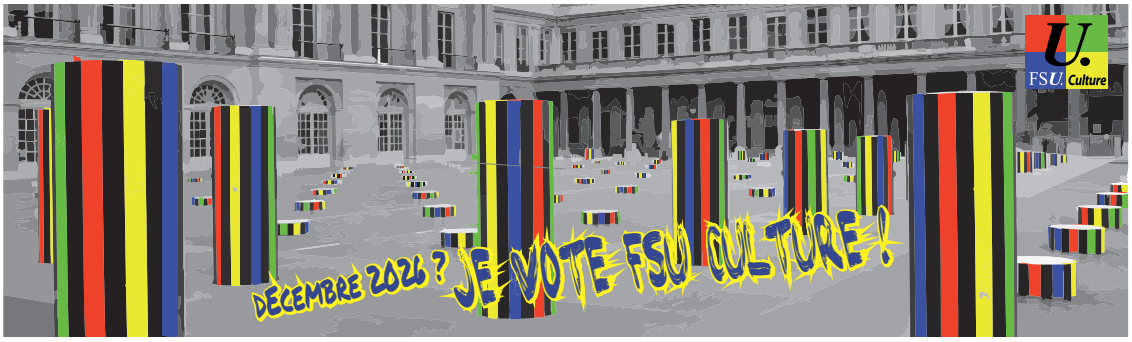
Innover en s'appuyant sur l'expertise des agents

Face aux enjeux du changement climatique, des mutations technologiques, le ministère de la Culture doit faire appel à ses agents et à leur expertise. Innover, c'est s'appuyer sur les savoir-faire pour inventer de nouvelles réponses.
Le ministère dispose pourtant de compétences rares en son sein, ses agents doivent pouvoir expérimenter, proposer et diffuser des solutions adaptées à leurs missions de service public. Transition écologique, intelligence artificielle, inclusion, accessibilité : le ministère a la responsabilité de construire des réponses adaptées qui ne peuvent se limiter à des mesures d'affichage ou des labels non contraignants.

La **FSU. Culture** défend une analyse critique sur les transformations numériques, en particulier l'IA, qui, en sus des problématiques d'impacts environnementaux et de risques de perte de souveraineté, modifie profondément les conditions d'exercice des missions, sert à justifier les suppressions de postes et apportede nouveaux risques de standardisation des réalisations et de service au dépens de la création et des expertises. Nous défendons les avancées techniques et les nouveaux outils quand ils sont au service des métiers et non au service d'éventuelles économies…

Le ministère de la Culture est riche de ses agents

La stabilité de l'emploi garantie par le statut permet l'accumulation et la transmission des métiers.
Cette richesse doit être reconnue et mieux rémunérée !
Un syndicat, c'est aussi une mémoire collective des luttes et des organisations. Lors des réorganisations, des projets de déménagement ou de la définition des concours, la concertation avec les représentants du personnel permet de tirer les leçons



des expériences passées et des comparaisons entre services. Notre syndicat existe depuis 1982, et c'est cette mémoire que la **FSU. Culture** met à la disposition de toutes et tous.

Les agents du ministère, de ses services et ses établissements, assurent la continuité du service public par-delà les changements de ministres ou de directions, par-delà les crises climatiques ou sanitaires. Malgré les réorganisations successives, les empilements hiérarchiques, les baisses d'effectifs et l'absence de reconnaissance, c'est l'implication des agents qui permet la continuité et la qualité du service public de la culture. Cet attachement des agents à leurs missions est une richesse. Il ne peut servir à compenser durablement le manque d'effectifs et de moyens. Vos représentants de la **FSU. Culture** sont là pour le rappeler, sans relâche, à l'administration.

La FSU. Culture combat :
→ toutes les formes de précarité dans le ministère et ses établissements.
→ l'externalisation des missions et des emplois publics.
→ le recours aux contrats de projet et autres contrats précaires sur des besoins permanents.

La FSU. Culture revendique :
→ la fin du gel du point d'indice et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu
→ que l'expertise des agents soit reconnue et mobilisée à l'échelle du ministère
→ la fin du recours aux prestataires dès lors que les compétences existent au sein du ministère
→ la transformation des contrats en emplois statutaires, avec prise en compte de l'ancienneté ;
→ de véritables perspectives de carrière pour les contractuels ;
→ des concours réguliers, au moins tous les deux ans, dimensionnés selon les besoins réels des services et définis en concertation avec les représentants du personnel.

La FSU. Culture exige :
→ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et la recréation des postes nécessaires aux missions, après une évaluation contradictoire entre l'administration et les organisations syndicales ;
→ un budget de la Culture revenant au minimum à 1 % du budget de l'État ;
→ la transmission des effectifs réels sur cinq ans, par service et par établissement, et pas seulement en ETP ;
→ l'arrêt des externalisations et des mutualisations des fonctions dites « support » ;
→ l'exclusion de la foncière de l'État des monuments historiques, musées, domaines et établissements culturels, et la garantie que les loyers n'amputeront pas les crédits de conservation, d'intervention et de médiation.

Avec la FSU. Culture
pour de meilleures conditions de travail !

pour des augmentations de salaires !

pour une vraie égalité femmes-hommes !

pour de meilleures évolutions de carrière !

pour des moyens pour exercer nos missions !

pour des services renforcés en personnel !

pour un service public de qualité partout, pour toutes et tous !

pour le service public de la culture !

Ni ressources Ni ETP AGENTS du ministère de la Culture et de ses établissements

Seul on subit, ensemble on agit. Pense à toi, sois collectif !

Décembre 2026 • Élections professionnelles
C'EST TOUT VU • JE VOTE FSU

VOTEZ DU 3 AU 10 DECEMBRE 2026 VOTEZ FSU.

SNAC FSU. Culture
SNASUB FSU

Liste de candidatures déposée par la FSU Culture au CSA du ministère de la Culture

Corinne CHARAMOND	Archéologue, INRAP, Ile-de-France	***Pascale ARAUJO***	Chargée d'études doc., DRAC Centre Val de Loire
Benoît ODE	Conservateur du patrimoine, SRA, DRAC Occitanie	***Etienne BESSE***	Chargé de mission, CNC
Laetitia GODFRIN	IISCP, Archives nationales Outre-Mer (Aix-en-Pce)	***Marina CHAULIAC***	Ingénieure de recherche, Ethnologue, DRAC ARA
Jean-Cédric DELVAINQUIÈRE	Ingénieur d'études, DEPS, Administration centrale	***Arnaud BOSSUYT***	Secrétaire de documentation, ENSAD Paris
Yannick HENRIO	Magasinier bibliothèque, BPI	***Stéphanie TOURON***	Ingénieure de recherche, LRMH
Louise SUSZEK	Bibliothécaire, BPI	***Marc LOUAIL***	ABF, UDAP Yonne, DRAC BFC
Elvire CAUPOS	Responsable de projet, Musée d'Orsay et de l'Orangerie	***Valérie DELATTRE***	Archéo anthropologue INRAP (Ile-de-France)
Julien DIMERMAN	Conservateur des bibliothèques, BNF	***Samy HASSID***	ASM, Musée du Louvre
Jean-Pierre OUM-OUM	Chargé de gestion, INRAP, Ile-de-France	***Nelly LE MEUR***	Ingénieur d'études, SRA, DRAC Pays de la Loire
Lisberte JOSEPH	Secrétaire administrative DAC Guadeloupe	***Delphine BERANGER***	Archéologue responsable d'opération INRAP, Valence
Valérie COROLLEUR	Attachée d'administration, DRAC Bretagne	***Nadège FAVERGEON***	Conservatrice MH, DRAC ARA, Clermont-Ferrand
Marie-France TIBO	Secrétaire administrative, DAC Martinique	***Anne CHIMITS***	Adjointe administrative, Château de Pau
Franck TIRANO	Photographe, BNF, Bussy-Saint-Georges	***Thomas BAUDUIN***	Agent d'accueil, CMN Bourges
Nancie HERBIN	Chargée d'études doc., MUCEM (Marseille)	***Rolande SIMON-MILLOT***	Conservatrice générale, MAN (St-Germain-en-Laye)
Stéphane ROUAULT	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage, INHA	***Jean-Pierre DEGARDIN***	Secrétaire administratif, DRAC Normandie